



Collège représenté : **MATHALIN Auch**

Candidat(e) : **Liesse VINCENT**

« La liberté se gagne, à coup sûr, mais aussi elle se défend » nous a dit le général de Gaulle. Cette citation fait résonner un mot important de notre République, une valeur fondamentale inscrite dans notre devise : la liberté.

La liberté c'est agir sans contrainte, ne pas être sous la dépendance de quelqu'un. Certains pourraient dire que la liberté c'est faire tout ce que l'on veut. Mais il y a quand même des limites ; quand c'est au détriment de quelqu'un, où est la liberté de l'autre ?

Aujourd'hui, je suis devant vous, en usant de ma liberté d'expression. Cette liberté que j'ai acquise, sans efforts, à ma naissance, car d'autres se sont battus pour la gagner avant moi. Oui, la liberté se gagne à coup sûr ! Mais à quel prix ? Regardez l'engagement des hommes tels que le philosophe des lumières Montesquieu, l'artiste Delacroix peintre de « La liberté guidant le peuple », Victor Hugo, auteur et homme politique de renom. Leur vie et leurs combats illustrent bien cette strophe de Prévert :

« La liberté, Ce n'est pas discourir, c'est obtenir. Ce n'est pas un cadeau, c'est un flambeau. Et un fardeau ».

Ces hommes ont brandi ce flambeau, comme Marianne brandit le drapeau français. Et la nation les a remerciés, certains sont même entrés au Panthéon...

Mais d'ailleurs, connaissez-vous la devise du Panthéon ?

« Aux grands hommes, la patrie reconnaissante » Aux grands hommes ? Mais dans tout ça ... et les femmes ? Êtes-vous également capables de nommer aisément autant de femmes qui ont, elles aussi, œuvré pour la liberté ?

Aujourd'hui tout le monde connaît Simone Veil, une des seules femmes entrées au Panthéon. Celle qui s'est battue pour légaliser la loi sur l'IVG en 1975. Pour elle, déportée à Auschwitz pendant la seconde guerre mondiale, la lutte pour la liberté a été le combat de toute une vie. Première femme présidente du Parlement européen, tout le monde connaît Simone Veil.

Aujourd'hui, tout le monde connaît Olympe de Gouges, cette révolutionnaire française qui a rédigé la « déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », mais qui a aussi eu le courage d'affronter Robespierre qui refusait aux femmes la liberté même de s'exprimer ! Ce qu'elle paya de sa vie.

Mais aujourd'hui, est-ce que tout le monde connaît :

- la première femme bachelière de France en 1861 ? Julie-Victoire Daubié
- la première femme élue dans un conseil municipal en 1925 ? Joséphine Péncalet
- une grande résistante de la seconde guerre mondiale ? Oui, vous penserez sans doute à Lucie Aubrac mais connaissez-vous Emilienne Moreau-Evrard ?

Ces femmes effacées, ces figures invisibilisées, ces héroïnes oubliées, on ne les connaît pas assez !

C'est grâce à elles et grâce à eux, que nous avons la chance d'user de nos libertés. Moi, simple collégienne, moi, simple jeune fille, je peux faire entendre mes idées ou faire résonner celles des autres...

Oui la liberté, les libertés, sont une chance dont nous profitons vous comme moi. Nous n'avons plus à nous battre puisque d'autres l'ont fait avant nous... mais une liberté acquise, l'est-elle vraiment pour toujours ? N'avons-nous pas, nous aussi, le devoir de nous battre pour nos libertés ? N'avons-nous pas nous aussi le devoir de les défendre ?

J'aimerais réfléchir avec vous à la défense des libertés au quotidien. On pense souvent que la lutte pour nos libertés est réservée aux politiques, aux personnes extraordinaires qui nous inspirent, prêtes à donner leur vie pour ce combat.

Mais prenons un exemple : la liberté de la presse.

En France, elle est garantie depuis la loi de 1881, comme les lois de Jules Ferry sur l'enseignement.

Une loi aussi ancienne ne devrait plus être remise en cause. Pensez-vous, une loi de plus de 140 ans !

Et pourtant, Le 7 janvier 2015, 12 personnes sont assassinées... des terroristes islamistes attaquent la rédaction du journal satirique Charlie Hebdo pour avoir publié des caricatures . J'étais encore trop jeune pour comprendre. Mais maintenant je sais que 4 millions de Français sont ensuite descendus dans la rue pour manifester leur soutien à ce journal, à ces journalistes et à ces libertés fondamentales qui avaient été attaquées.

Comme le dit Paul Eluard :

Sur les sentiers éveillés,

Sur les routes déployées,

Sur les places qui débordent,

Ces 4 millions de personnes ont écrit ton nom, liberté...

Mais ne croyez-vous pas que c'est chacun d'entre nous, vous comme moi, qui pouvons faire vivre, par nos actions toutes simples, nos libertés ?

- Tout d'abord, en ce qui me concerne, en allant à l'école. J'y suis libre d'apprendre et d'y construire l'avenir dont j'ai envie.

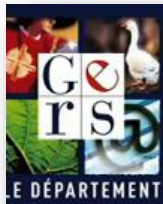
- Ensuite en n'oubliant pas que les libertés des autres sont aussi importantes que les miennes : en respectant leurs différences, leurs opinions

- Mais aussi en n'oubliant pas qu'une liberté qu'on ne fait pas vivre c'est une liberté qui risque de mourir. Par exemple, le droit de vote. En France, qu'un citoyen sur deux ne considère pas utile de voter, comme ce fut le cas aux élections européennes de 2024, fait peser une menace sur le fonctionnement même de la démocratie.

Car, que devient un droit, que devient une liberté que l'on n'utilise pas ? On nous l'enlève...

Ainsi Charles de Gaulle avait bien raison de dire que la liberté se gagne à coup sûr mais qu'aussi elle se défend. Ma liberté, d'autres l'ont peut-être gagnée, mais moi aussi je dois la défendre, pour moi et pour les générations futures. Et en écho

à notre hymne national, la Marseillaise, « Liberté ! Liberté chérie, combats avec tes défenseurs », soyons, tous ensemble, des défenseurs de nos libertés !



Candidates finalistes 2026



Collège Salinis

Collège Jean Rostand

Collège Carnot

Collège Gabriel Séailles

Collège Mathalin

Auch

site Cazaubon

Auch

Vic Fezensac

Auch

CASSAING Louise

MIREMONT Éléa

ARPAJOU Lorlène

BROBST Yuna

VINCENT Liesse